



## CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

### PROCÈS-VERBAL DE LA 2<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE

Mercredi 29 octobre 2014

Étaient présents :

- M. Philippe LÉTRILLIART, consul général, président
- Mme Nicole HIRSH, conseiller consulaire
- M. Jacques BRION, conseiller consulaire
- M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire
- M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président

Mme Karine AUMONT, consule-adjointe, chef de chancellerie, a été désignée comme secrétaire de session par le président.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1. Fonctionnement du conseil consulaire en formation bourses scolaires et en formation CCPAS
2. Nouveautés
  - a) Itinera,
  - b) visite de l'ambassadeur
  - c) nouvelle AFE
3. Autres points.

Le consul général, président du conseil consulaire, a ouvert la séance.

Les points de l'ordre du jour ont été abordés :

1. Fonctionnement du conseil consulaire en formation bourses scolaires et en formation protection et action sociale.

Le consul rappelle la tenue dans la matinée du conseil consulaire en formation bourses scolaires et dans l'après-midi en formation protection et action sociale.

2. Nouveautés
  - a) Itinera

Le consul général a évoqué la première tournée consulaire organisée par le consulat qui se déroulera aux Bahamas les 30 et 31 octobre 2014 et qui sera assurée par Mme AUMONT.

b) Visite de l'ambassadeur

Le nouvel ambassadeur de France pour les Etats-Unis, M. Gérard ARAUD, sera en visite à Miami du 3 au 5 novembre. Cette visite à caractère essentiellement économique sera aussi pour lui l'occasion de rencontrer la communauté française de la circonscription et les élus.

c) Nouvelle AFE

La 1<sup>re</sup> réunion de la nouvelle AFE s'est tenue à Paris du 06 au 10 octobre 2014. Mme HIRSH, conseillère élue à l'AFE qui a participé à cette session, précise qu'il s'agissait d'une réunion de mise en place de la nouvelle assemblée avec l'élection du Président et des vice-présidents, la désignation des membres du bureau et la détermination des thèmes des commissions.

3. Autres points abordés

Le vice-président s'interroge sur l'existence et l'activité effective en Floride des associations nationales représentatives des Français établis hors de France reconnues d'utilité publique présentes dans la circonscription.

Les autres membres du conseil consulaire partagent cette interrogation.

Le consul général indique qu'il consultera le Département sur la procédure à suivre pour vérifier la réalité de cette représentation et la nécessité éventuelle d'une activité effective de ces associations, au niveau local, pour participer au conseil consulaire dans ses formations bourses scolaires et action sociale.

Le vice-président souhaite également que la présentation des conseillers consulaires sur le site Internet du consulat soit développée afin de permettre à nos compatriotes de mieux connaître leurs élus. Cette suggestion est appuyée par l'ensemble du conseil.

Le consul général indique qu'il prendra rapidement contact avec les conseillers consulaires pour donner suite à cette demande.

Le consul général rappelle la tenue de la prochaine réunion du conseil consulaire en janvier prochain (entre le 10 et le 15).

Philippe LÉTRILLIART

Nicole HIRSH

Franck BONDRILLE

Jacques BRION

Xavier CAPDEVIELLE



CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

PROCÈS-VERBAL

DE LA  
RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE  
EN FORMATION BOURSES SCOLAIRES

ANNÉE 2014-2015  
2<sup>ème</sup> commission locale

MERCREDI 29 OCTOBRE 2014

Composition

*Membres de droit :*

M. Philippe LETRILLIART, consul général, président de la commission  
Mme Valérie DRAKE, attachée de coopération et d'action culturelle  
Mme Nicole HIRSH, conseillère consulaire  
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire  
M. Jacques BRION, conseiller consulaire  
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire

*Membres désignés :*

Mme Jacqueline HOY, directrice du lycée franco-américain d'Hollywood  
Mme Anaïde GOVAERT, présidente du lycée franco-américain d'Hollywood  
M. Pierre-Jean PICOT, comptable de l'école franco-américaine de Miami  
M<sup>me</sup> Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-Adfe à Miami

*Représentés, absents ou excusés :*

Mme Léna Mc LORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami, représentée par Pierre-Jean PICOT  
M. Pierre DE AGOSTINI, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE) à Miami, absent

*Experts :*

Mme Geneviève ALIX, présidente de l'association "Miami Accueil"  
Mme Karine AUMONT, consule adjointe, chef de chancellerie, non présidente  
M. Frédéric BERNERD, consultant pour le programme français de l'établissement ISCHS  
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, proposée en tant que secrétaire de la commission

Mme Pascale Garcia, chargée des affaires sociales et des bourses, est proposée en tant que secrétaire de la 2<sup>nd</sup>e commission locale.

Le Consul rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2013/2014
- 2) Enveloppe de la campagne 2014/2015
- 3) Barèmes 2014/2015
- 4) Patrimoine
- 5) Demandes de bourses pour l'année 2014/2015

### 1 – Récapitulatif de la campagne 2013/2014

Le consul général fait un récapitulatif de la situation nationale (nombre de demandes instruites, nombre de boursiers et montant des bourses) puis de la situation locale (nombre de bourses accordées et montant en euros et en dollars US selon le taux de chancellerie du 16 septembre 2012).

### 2 – Enveloppe de la campagne 2014/2015

Après examen par la DFAE et l'AEFE de la situation locale et péréquation des moyens au niveau mondial, l'Agence a informé le Poste que le montant définitif de l'enveloppe globale allouée au conseil consulaire de MIAMI a été fixé à 141 000 euros.

### 3 – Barèmes 2014/2015

#### 2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales : montant réel
  - « social security »
  - « medicare »
  - assurance médicale
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

## 2.2 Frais de scolarité en dollars (Fs)

### Ecole Franco-américaine, Miami :

	2013/2014	Tarifs plafonnés 2013/2014 Taux d'inflation + 1.4%	2014/2015	Tarifs plafonnés 2014/2015 Taux d'inflation + 1.6%
<b>Frais de scolarité (S)</b>				
Préélémentaire	9 550	8 619	8 750	8 750
Elémentaire	9 950	9 025	9 200	9 200
<b>Frais parascolaires</b>				
Demi-pension (D)	0	-	800	800
Entretien (E)	0	-	400	400
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	1 000	406	400	400
Inscription annuelle (SA)	600	600	600	600

Abattement : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (15% pour le 3<sup>ème</sup>, etc...).

### Lycée Franco-américain, Hollywood :

	2013/2014	Tarifs plafonnés 2013/2014 Taux d'inflation + 1.4 %	2014/2015	Tarifs plafonnés 2014/2015 Taux d'inflation + 1.6 %
<b>Frais de scolarité (S)</b>				
Préélémentaire	7 594 (8 544 PE2)	7 447 (8 410 PE2)	8 112 (9 062 PE2)	7 566 (8 544 PE2)
Elémentaire	8 794	8 664	9 312	8 802
<b>Frais parascolaires</b>				
Demi-pension (D)	885	885	895	895
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
élémentaire	350	350	350	350
Inscription annuelle (SA) PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
élémentaire	450	450	450	450
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	250	250	250	250

Abattement : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour 3<sup>ème</sup>, etc...).

## 2.3 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00

3	3.00	3.50
4	3.50	4.00
5	4.00	4.50

## 2.2 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2013, soit 0,76 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2014/2015.

## 2.3 Indice parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 81 pour Miami (base 100 = Paris).

## 2.4 Taux d'inflation à Miami : 1,6 %

### 4 – Patrimoine :

En 2013/2014, la commission locale de Miami a sollicité une modification des seuils d'exclusion liés au patrimoine immobilier et mobilier.

La CNB de décembre 2013 a proposé de retenir le seuil suivant :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 328 947 dollars) au lieu de 200 000 euros (soit 263 158 dollars).

Le seuil du patrimoine mobilier reste inchangé :

- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 128 205 dollars).

### 5 – Demandes de bourse pour l'année 2014-2015 :

Le conseil consulaire de bourses scolaires de seconde période (CCB2) a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2014/2015 par établissement, soit 5 demandes de révision et 6 demandes tardives (une demande = 1 boursier) :

#### 1 Lycée Franco-Américain, Hollywood

4 demandes de révision et 1 demande tardive.

#### 2 Ecole Franco-Américaine, Miami.

1 demande de révision et 5 demandes tardives.

Les dossiers et décisions individuelles feront conformément aux instructions l'objet d'un procès-verbal détaillé pour transmission à l'AEFE.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

**demande** aux membres du comité de laisser en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

**remercie** les membres de leur participation à ce comité

et lève la séance à 11 h 55.

Philippe LÉTRILLIART

Jacques BRION

Franck BONDRILLE

Xavier CAPDEVIELLE

Nicole HIRSH

Valérie DRAKE

Jacqueline HOY

Anaïde GOVAERT

Pierre-Jean PICOT

Claire FRANCOULON



## CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE À MIAMI

### Réunion du conseil consulaire en formation protection et action sociale

Procès-verbal de la réunion du 29 octobre 2014

#### Composition du conseil

#### Membres de droit

M. Philippe LETRILLIART, consul général, président du conseil consulaire  
M<sup>me</sup> Nicole HIRSH, conseillère consulaire, administratrice de la CFE  
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire  
M. Jacques BRION, conseiller consulaire  
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire

*Représentés, absents ou excusés :*

#### Membres participants

M<sup>me</sup> Geneviève ALIX, présidente de l'association « Miami Accueil »  
M<sup>me</sup> Anaïde GOVAERT, présidente de l'association « Les Amis francophones de Floride »  
M<sup>me</sup> Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-Adfe à Miami  
M<sup>me</sup> Karine AUMONT, consule adjointe, chef de chancellerie

M<sup>me</sup> Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales, proposée en tant que secrétaire

*Représentés, absents ou excusés :*

M. Joël WISZNIAK, médecin-conseil du Poste, excusé.  
M. Pierre DE AGOSTINI, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE) à Miami, absent.

Le consul général rappelle la confidentialité des débats et indique que l'ordre du jour comprend les 4 points suivants :

1. Rapport d'activités pour l'année 2014 ;
2. Renseignements chiffrés de l'enquête sur le coût de la vie ;
3. Proposition d'un nouveau taux de base pour l'année 2015 ;
4. Examen des situations individuelles et propositions pour l'année 2015.



**A) Eléments d'information concernant les principaux cas traités en 2014 par le service des affaires sociales :**

- Français en difficulté : une moyenne de 80 dossiers traités du début de l'année 2014 au 28 octobre 2014.
- Arrestations : 27 arrestations, du début de l'année 2014 au 28 octobre 2014 (violence domestique, conduite en état d'ivresse, consommation et trafic de drogue, situation illégale sur le territoire, vol).
- Retraites : principalement des réponses à des demandes d'information.
- Recherches dans l'intérêt des familles : une circulaire du ministère de l'Intérieur en date du **26 avril 2013** abroge la circulaire n° 83-52 du 21 février 1983 relative à la **procédure de recherche dans l'intérêt des familles (RIF)**. En conséquence, ce service n'est plus fourni par l'administration française : plus aucun nouveau dossier R.I.F. ne peut être accepté ; les recherches en cours n'ont pas été poursuivies à compter de 2013.  
12 dossiers ont été traités portant sur des disparitions inquiétantes.
- A ces activités s'ajoutent le traitement des bourses scolaires (26 boursiers en 2014), 6 dossiers de bourses d'enseignement supérieur (CROUS) et 3 dossiers d'obligations alimentaires.

**B) Aides et secours versés du 1<sup>er</sup> janvier au 28 octobre 2014**

- **Avances remboursables**

1 avance remboursable de 250 € a été versée à ce jour à un ressortissant français, en mai.

- **Secours occasionnels à des Français résidents inscrits au registre y compris l'aide à l'enfance**

Le montant alloué pour l'année 2014 est de 805 €.

Aucun secours occasionnel n'a été attribué entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 28 octobre 2014.

- **Aides à des résidents non inscrits au registre et aides exceptionnelles: Français de passage / Résidents non inscrits / détenus :**

Aucune aide exceptionnelle n'a été attribuée entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 24 octobre 2014.

**C) Montant des allocations versées en 2014**

Les demandes d'allocations (solidarité ou handicapé) examinées lors de la dernière réunion du comité (le 04 novembre 2013) ont toutes été accordées.

Le CCPAS de Miami a commencé à verser les allocations 2014 au montant du nouveau taux approuvé à compter du mois d'avril 2014 (avec rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier).

Allocation de solidarité et allocation d'adulte handicapé : le taux de base proposé pour 2014 par le comité de Miami était de 689 €/mois, le montant retenu par l'administration centrale a été fixé à 680 €/mois.

Allocation pour enfant handicapé : 180 € par mois au lieu de 135 € par mois en 2013.

Allocation continue (accordée quand la carte MDPH comporte la mention « besoin d'accompagnement » ou « cécité ») : 151 €

Allocation discontinuée (attribuée sous réserve de la présentation d'un certificat médical justifiant la nécessité d'un accompagnant pour certains actes de la vie courante ou dans le cas de dépenses médicales particulièrement importantes) : 75 €

## 2 – Renseignements chiffrés de l'enquête sur le coût de la vie

(Selon les instructions de cadrage, le taux de chancellerie retenu a été celui en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2014, soit 1 USD = 0,76 €).

### 1- Montant des dépenses mensuelles d'une personne âgée vivant seule

- Logement : 913 à 1218 €
- Nourriture : 393 à 595 €
- Santé : le coût des soins varie selon les praticiens et l'état de santé du patient. Le prix d'une simple consultation chez le médecin généraliste peut varier de 106 à 207 €. Le prix des spécialistes est nettement supérieur. Une visite complète revient à environ 500 €.
- Habillement/Hygiène: 123 €.

### 2- Salaire mensuel prévu pour un personnel de service recruté localement (niveau 1 du cadre salarial) :

2.535 USD, correspondant à 1.927,00 €.

### 3- Montant du salaire minimum et des allocations prévues par la législation

Le salaire minimum fédéral reste inchangé en 2014 : 7,25 USD / heure soit 5,51 € / heure. Le salaire mensuel minimum est donc de 1.256,66 USD soit 955,06 € par mois sur la base d'une semaine de 40 heures. (Sources : site Internet du US Census Bureau / Department of Labor).

Le salaire minimum en Floride augmente de 12 cents de l'heure, soit 7,93 USD / heure, soit 6,03 € / heure à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le salaire mensuel minimum en Floride est donc de 1.374,53 USD soit 1.044,64 € par mois sur la base d'une semaine de 40 heures. (Source : Section 24, Article X of the State Constitution and Section 448.110, Florida Statutes).

Il existe en Floride une allocation d'adulte handicapé dont le montant est variable, puisqu'il est fonction du handicap et des revenus avant l'incapacité de la personne concernée. Un minimum vieillesse est également assuré, quand le retraité a travaillé au moins 10 ans aux Etats-Unis. Son montant est variable selon le nombre d'années travaillées.

#### 4- Salaire médian en Floride

Le salaire mensuel médian, toutes catégories confondues, est de 3.839 USD, soit 2 917 € par mois (Source : site Internet du US Census Bureau / State Median Income).

#### 5- Seuil de pauvreté local (Données 2013 – Sources : US Census Bureau, January 2014)

Nombre de personnes dans le foyer	Seuil de pauvreté (revenus annuels)
1	\$ 12 119 soit 9 210 €
2	\$ 15 679 soit 11 916 €
3	\$ 18 552 soit 14 099 €
4	\$ 23 834 soit 18 114 €

#### 6- Taux d'inflation enregistré de septembre 2013 à septembre 2014 et variation du taux de chancellerie durant cette même période

- Le dernier taux d'inflation enregistré pour la région de Miami/Tampa est de + 2,2 % (Sources : site Internet du US Census Bureau / Department of Labor).
- Variation du taux de chancellerie du 1er septembre 2013 au 1er septembre 2014

##### 2013

Au 01/07/13	Au 01/10/13	Au 16/10/13	Au 01/11/13	Au 16/11/13
0.76	0.75	0.74	0.73	0.74

##### 2014

Au 01/01/14	Au 16/03/14	Au 01/06/14	Au 01/08/14	Au 01/09/14	Au 01/10/14
0.76	0.72	0.73	0.74	0.76	0.79

**Taux de chancellerie moyen sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2013 au 1<sup>er</sup> septembre 2014 : 1 USD = 0,74 €.**

#### 7- Valeur du taux de base 2014 (680 €), exprimée en monnaie locale au taux de chancellerie en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2013 et au 1<sup>er</sup> septembre 2014

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2013 (1 USD = 0,76 €) : 894,73 USD.
- Au 1<sup>er</sup> septembre 2014 (1 USD = 0,76 €) : 894,73 USD.

### 3 – Proposition d'un nouveau taux de base pour l'année 2015

Après avoir fait le récapitulatif des taux de base retenus les précédentes années et du taux de l'année en cours, le président a proposé un nouveau taux de base pour l'année 2015 fixé à 695 € en tenant compte du taux d'inflation en Floride.

#### 4 – Examen des situations individuelles et propositions pour l'année 2015

- a) Allocations de solidarité : 13 dossiers ont été examinés dont 9 demandes de renouvellement et 4 nouvelles demandes.
- b) Allocation à durée déterminée : aucune demande n'est parvenue au consulat.
- c) Allocations pour adulte handicapé : 4 demandes de renouvellement ont été examinées.
- d) Allocations pour enfant handicapé : 7 demandes ont été examinées dont 6 renouvellements et 1 nouvelle demande.
- e) Aide à l'enfance : aucune demande n'est parvenue au consulat.

Les dossiers individuels et propositions faites par le comité figurent sur l'annexe qui sera transmise aux services centraux du Ministère chargés de l'aide sociale.

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

**demande** aux membres du comité de **laisser** en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des allocataires

**remercie** les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 15 h 45.

Philippe LÉTRILLIART

Jacques BRION

Xavier CAPDEVIELLE

Franck BONDRILLE

Nicole HIRSH